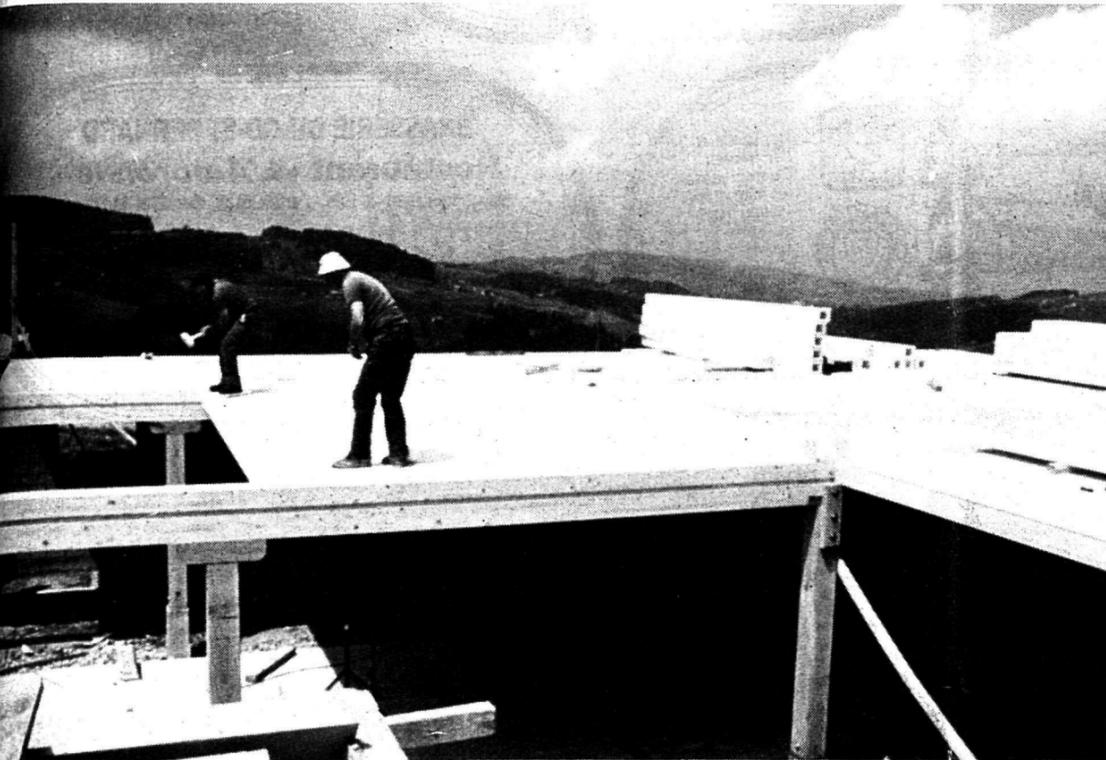




Conjoncture économique difficile

Restructuration d'Acifer à Viège et Martigny



Le marasme règne, la reprise se fait attendre. En Valais, le monde de la construction souffre. Les fusions et restructurations d'entreprises se multiplient.

Le marasme économique continue de déployer ses effets pervers. La reprise tarde, beaucoup d'entreprises sont en proie à de sérieuses difficultés. Certaines sont contraintes de fermer leurs portes, d'autres de fusionner.

Dans la partie romande du canton où les perspectives d'amélioration dans le secteur de la construction demeurent faibles, on constate un suréquipement en matière immobilière. « Notre entreprise n'a malheureusement pas échappé à ce phénomène. Devant cet état de fait, les sociétés d'Acifer en Valais, d'entente avec Acifer Holding AG, ont dû prendre des mesures d'adaptation au marché actuel afin d'améliorer leur compétitivité » relève un communiqué diffusé hier lundi.

Prévue pour le 1^{er} janvier prochain, la fusion d'Acifer Visp AG et d'Acifer Martigny SA contribuera à « renforcer la capacité de production et le service à la clientèle, notamment grâce à la concentration de la direction et de l'administration sur un seul site ». Le communiqué précise que « les départements de vente de Viège et de Martigny continueront de desservir le Valais et le Chablais vaudois. Toutes les activités d'Acifer en Suisse romande seront placées sous la responsabilité de M. Alex Stoffel, actuellement directeur d'Acifer Visp AG ».

Suite en p. 3

■ CSI Martigny en fête

Nouvelle bannière inaugurée



Le Centre de Secours-Incendie de Martigny (CSI) était en fête samedi. Inauguration de la nouvelle bannière, présentation du nouvel uniforme, cortège à travers la ville et exercices d'automne figuraient au programme de la journée.

Voir en page 4

■ Grand Conseil

La bataille des charges de personnel

La Commission des finances du Grand Conseil propose de réduire les charges de personnel de Fr. 7 mios. L'Union des Industriels valaisans (UIV) appelle les autorités à de la modération. Le Groupe radical proposera que les charges pour le personnel ne dépassent pas le montant des impôts. Les dépenses de fonctionnement seront l'un des enjeux de la session parlementaire qui commence. Les faits. Il y a quelques années, les impôts étaient plus élevés que les charges de personnel. Il s'en dégageait une marge de plusieurs millions. Dans les années 1980, cette différence était même proche de Fr. 100 mios.

1996: le budget prévoit Fr. 669,1 mios de dépenses pour le personnel, alors que les impôts produiront seulement Fr. 658,3 mios. En gros, Fr. 10 mios devront être pris ailleurs. Comme l'Etat aura une insuffisance de financement de Fr. 87,5 mios pour cette année là, il est évident que c'est l'emprunt qui financera ce manque. Dans les comptes 94, cette insuffisance était déjà de Fr. 11 mios. Le budget 1995 était parvenu à rétablir l'équilibre et voilà qu'on dépense à nouveau plus que les moyens à disposition, ceci malgré A 2000 et certaines mesures de rationalisation. Dangereux dérapage! (RY)

Voir en p. 3

FONDATION PIERRE GIANADDA

Martigny à l'heure russe

La Fondation Pierre Gianadda a ouvert son espace à deux artistes russes jusqu'au 21 janvier 1996: L'exposition consacrée à Nathalie Gontcharova et Michel Larionov met l'accent sur la période russe et

la période française de leurs œuvres. L'exposition a d'abord été organisée au Centre Georges Pompidou, Musée national d'art moderne à Paris. Les œuvres présentées font partie de la donation de l'Etat soviétique à

la France en 1988, qui comporte 56 peintures et dessins de Nathalie Gontcharova et 26 de Michel Larionov. Cette expo est ouverte tous les jours de 10 à 12 heures et de 13 h. 30 à 18 heures. p. 5

SD DE SALVAN / LES MARÉCOTTES

Taxes de séjour en augmentation

A partir du 1^{er} janvier 1996, la taxe de séjour passera de Fr. 1.20 à 1.60 par personne et par nuitée à Salvan/Les Marécottes. Réunis en assemblée générale extraordinaire, les sociétaires ont approuvé cette

augmentation aux effets non négligeables, car les rentrées supplémentaires ainsi enregistrées contribueront à l'élaboration et à la mise en place d'un programme d'animations nettement plus attractif. La mise

sur pied de courses de chiens de traîneau s'inscrit dans les projections. Lors de cette séance, la promotion touristique commune de la Vallée du Trient a largement été abordée. p. 8

SOMMAIRE

Bonnes tables valaisannes	2
Sports du week-end	4
150 ans de présence marianiste	5
Union des industriels	7
Expo de Mühlemann	8

A deux pas de chez vous.



Monthey - Martigny - Sion - Sierre

Les bonnes tables valaisannes



le Danfieu
Grillades au feu de bois - Pâtes fraîches maison
Spécialités de saison
Famille Kléber Giroud-Bagatti
1922 LES GRANGES-SALVAN Tél. (026) 61 14 00
Fermé le lundi

HÔTEL-RESTAURANT DU "MUVERAN"
CH-1912 OVRONNAZ-VALAIS Tél. 027. 86 22 26

Hôtel-Restaurant
Rive Bleue
Banquets et séminaires
Chambres de premier ordre!
«Etape gastronomique au bord du lac Léman»
Cuisine chaude de 11 h. 30 à 23 heures
1897 BOUVERET-PLAGE (VS)
Tél. (025) 81 17 23 - Fax (025) 81 17 49
Terrasse - Plage - Piscine - Tobogan géant

BRASSERIE DU GD-ST-BERNARD
Restaurant «L'Ambroisie»
Angelin Luyet & Fils - ☎ (026) 22 84 45 - Martigny
Spécialités de tartare
Menu gourmand Fr. 45.-
A choix: 1 entrée, 1 plat principal, 1 dessert

HÔTEL ★★★
LA PORTE D'OCTODURE
Fritz Langenegger
Directeur
1921 Martigny-Croix
Tél. 026 / 22 71 21
Fax 026 / 22 21 73

Best Western

Restaurante La Toscana
La cuisine italienne et grand choix de pizzas
Bar la Courtisane
ouvert jusqu'à 02 h. 00
Salles de mariages et banquets de 10 à 200 personnes
Hôtel 56 chambres, tout confort
Sauna-Fitness-Tennis
Grand parking

RESTAURANT Léman
Famille Michel Claivaz, propriétaire
Nous vous suggérons nos spécialités de chasse ainsi que notre nouvelle carte gourmandise d'automne
☎ (026) 22 30 75 - P privé - Fermé le dimanche
CH - 1920 MARTIGNY

Café-Restaurant de La Place
Menu du jour varié
Le chef vous propose:
● Filets de perches, scampis, rognons de veau flambés au cognac
● Pieds de porc au madère
● Grillades et tartare
Ouvert tous les jours
Restauration non-stop de 11 h. 00 à 23 h. 00
Place Centrale - (026) 22 21 60 - Martigny

Programme bio cohérent sur le marché suisse

En proposant l'assortiment bio, vendu sous la marque Bio Domaine, primo/visavis est, sur le plan national, le seul fournisseur à miser sur une qualité haut de gamme — sur le bourgeois et le sigle d'élevage en liberté GAC (Groupe d'action des consommateurs). Les détaillants primo/visavis se distinguent donc nettement de leurs grands concurrents et posent les jalons d'une nouvelle ère, tant pour les consommateurs que pour les paysans. Des magasins primo/visavis dans les régions bernoises et fribourgeoises sont les premiers à disposer d'un assortiment Bio Domaine intégral en Suisse. D'autres magasins suivront en 1996. Selon plusieurs sondages, les produits biologiques et la viande provenant d'élevages en liberté sont de plus en plus demandés. On enregistre aussi une certaine perplexité chez les consommateurs qui se trouvent confrontés à un nombre croissant de déclarations, de labels et de sigles de qualité. Bio Domaine ne se contente pas de proposer certains articles, mais tout un assortiment visant à satisfaire les goûts les plus divers, les personnes soucieuses d'une alimentation saine et qui donnent la préférence aux denrées alimentaires provenant d'une production respectant la nature et l'animal.

BRASSERIE DU GRAND-ST-BERNARD
Restaurant L'Ambroisie

La proposition de Thierry Luyet:
L'aiguillette de canard au poivre noir

BRASSERIE du Grand-Saint-Bernard
L'Ambroisie
Angelin Luyet & Fils
MARTIGNY
Tél. + fax
(026) 22 84 45

NOUVEL HORAIRE: OUVERT LE MERCREDI JUSQU'A 14 H. 30

Ingrédients (8 personnes)
300 g de marrons, 4 cèpes, 150 g de beurre, 1 gousse d'ail, 500 g d'épinards, 50 g de Porto, sel, poivre, 1/2 cc muscade en poudre, 4 filets de canard, 1 échalote.

Préparation:
A l'aide d'un couteau d'office inciser l'écorce des marrons. Les mettre dans une casserole et recouvrir d'eau froide salée. Porter le tout à ébullition et cuire pendant 10 minutes. Egoutter les marrons, les peler et réserver.
Nettoyer les cèpes. Ne garder que les têtes de cèpes. Dans une poêle, faire fondre 5 g de beurre et y cuire les champignons pendant 5 minutes. Assaisonner de sel et de poivre. Mettre les têtes de cèpes sur une planche, les tailler en fines lamelles à l'aide du couteau éminceur. Réserver.
Peler et couper en deux la gousse d'ail. Piquer les deux moitiés de la gousse d'ail au bout d'une fourchette. Réserver.
Trier et laver les épinards. Dans une sauteuse, faire fondre 20 g de beurre et y mettre les épinards par poignées successives. Assaisonner de sel et de poivre et les laisser perdre leur eau de végétation pendant 6 à 8 minutes sans les couvrir pour que l'eau puisse s'évaporer. Les remuer de temps en temps avec la fourchette piquée d'ail.
Retirer du feu et ajouter la muscade.
Parer les filets de canard. A l'aide d'un couteau d'office, inciser légèrement la peau du canard en la quadrillant. Veiller à ne pas atteindre la chair. Saupoudrer les filets de poivre noir.
Dans une sauteuse, faire fondre 10 g de beurre et y cuire les filets de canard et les maintenant légèrement rosés. Cuire de 5 à 8 minutes côté peau et 3 à 4 minutes côté chair. A l'aide d'un couteau éminceur, les «escaloper» en fines aiguillettes, en posant le tranchant du couteau à contresens des fibres de la chair. Réserver au chaud ainsi que le jus de cuisson dans un bol. Eplucher, laver et ciseler l'échalote.
Dégraisser la sauteuse ayant servi pour la cuisson des filets avec le porto. Sur feu doux, faire fondre 5 g de beurre et y faire suer l'échalote pendant 5 à 10 minutes, verser le porto et décoller les sucs de la cuisson à l'aide d'une cuillère en bois.
Monter la sauce avec 100 g de beurre. Rectifier l'assaisonnement.
Avant de servir, dresser les lanières de cèpes en rosace au centre de chaque assiette. Disposer ensuite le fondue d'épinards et surmonter le tout avec les aiguillettes de canard. Déposer les marrons et napper avec la sauce. Bon appétit.

par Adolphe Ribordy

L'IAA vous connaissez? C'est «l'irréversibilité des avantages acquis.»

Ce principe ou le viol de ce principe est au centre de tous les débats actuels.

Les communautés publiques envisagent d'augmenter les salaires d'un renchérissement, environ 2% cette année, alors que dans le même temps les milieux de l'économie privée aimeraient en rester au statut quo ou alors à un tout petit %.

L'Union des industriels valaisans, dans une motion, demande à l'Etat d'être plus modéré dans ses augmentations.

Comme si tout le monde voulait tromper tout le monde, l'Etat a prévu une indexation de 2% mais avec le système des augmentations automatiques le taux sera de 3 voire dans certains cas de 4%.

Aussi, le canton s'est-il pris une marge de manœuvre que la Commission des finances du Grand Conseil a parfaitement compris, on fera une réduction de Fr. 7 millions sur les Fr. 18 mios d'augmentation prévue.

Ainsi, les fonctionnaires auront-ils le sentiment d'avoir sauvé un peu de l'essentiel, l'Etat donnera l'illusion de faire un effort, les industriels auront la satisfaction d'être entendus, le citoyen-contribuable aura le sentiment qu'on fait des efforts.

Ce poker-menteur est indigne de nos gouvernants.

La seule réalité est celle-ci: en 1996 les impôts ne suffiront pas pour payer la masse salariale.

En d'autres termes, l'Etat du Valais empruntera pour payer ses employés.

Le seul ratio admissible est celui qui veut que les impôts couvrent les dépenses salariales.

Et que toute amélioration passe par une différence entre masse salariale et recettes d'impôts.

Un jour, le point de rupture sera atteint. Alors les dégâts seront terribles et les orthodoxes de «l'IAA» n'auront plus que ce sigle pour se consoler.

André Marcel

Le Valais de mes années folles

Sort réglé
en trois lignes

Une infirmière entre: «Une lettre du Valais, une lettre pour vous.»

— Enfin, Amélie Gessler pense à moi!

J'ouvre. A la lecture, je deviens sourd à ma propre voix mais je balbutie éberlué: «Pour des raisons d'économie, le journal a décidé de se passer de son rédacteur.»

C.F. Landry, l'écrivain qui partage ma chambre me regarde: «Pourquoi souriez-vous?»

— Je pense aux coups de théâtre de la Comédie humaine. Six mois d'hôpital... et je sors de mon lit quand, le jour-même,

on m'y ramène pour six mois. Une phlébite!

Ils n'avaient pas eu le temps de changer les draps!

Retour en Valais

C'est sans emploi et dépossédé de tout que j'apprends, à mon retour en Valais, que le conseiller d'Etat Pittoud m'avait oublié et que le journal avait arrangé, dans mon dos, les procès pénaux que Troillet m'avait intentés.

Par un bref communiqué de presse j'osai maintenir mes accusations contre lui et il se tut. — Je vous offre ce que j'ai, m'écrit René Leyvraz, rédacteur en chef du *Courrier de*

Genève et il m'offrit deux articles par semaine à la *Liberté syndicale* et des contes, sous un pseudonyme à *L'Echo Illustré*.

Cela m'a permis d'organiser un service d'information, en attendant d'être engagé, en temps que rédacteur, au *Confédéré* par Camille Crittin.

Dès lors, je multipliai les activités:

Je me distraisais des infos, par la chronique judiciaire dans les grands journaux, la télé et la radio, je me distraisais de la chronique judiciaire par le théâtre, je me distraisais du théâtre par la chanson.

Et l'amour me distraitait de tout. (à suivre)

Transversales alpines

Fonds de financement proposé par le Valais

Le canton du Valais propose la création d'un fonds de financement alimenté par un impôt sur les énergies fossiles pour financer les NLFA. Il est plus réticent au prélèvement d'une surtaxe sur les carburants.

Dans une prise de position sur le financement et le redimensionnement des nouvelles lignes ferroviaires alpines (NLFA), le Valais réitère son appui à une solution «réseau» (réalisation conjointe des tunnels du Gothard et du Lötschberg). Il accepte néanmoins un redimensionnement des projets en raison de la précarité des finances fédérales, indique un communiqué de la Chan-

cellerie diffusé vendredi.

Le Valais s'oppose à un échelonnement de la réalisation du Lötschberg par rapport au Gothard. Sa préférence va à la variante 4 étudiée par le groupe interdépartemental (réalisation conjointe des deux tunnels, chacun à deux voies), qui permet des économies de quelque cinq milliards de francs. Cette variante nécessiterait toutefois un emprunt d'une durée supérieure à celle envisagée par la Confédération.

Pour pallier à cet inconvénient, le Valais propose la création à terme d'un fonds de financement des transports publics alimenté par un impôt sur les énergies fossiles. En attendant

la mise en place de ce fonds, le Valais estime que la Confédération pourrait emprunter davantage que ce qu'elle a prévu, évitant ainsi l'introduction d'une surtaxe de dix centimes sur les carburants.

La position valaisanne se veut néanmoins souple. Si la variante 4 ne peut pas être retenue, le Gouvernement cantonal peut se rallier à la variante 5+, précise le communiqué officiel.

Proposée par la compagnie BLS, elle prévoit le percement de deux tubes et d'en aménager provisoirement un seul. Le percement d'une galerie de service deviendrait alors inutile. (ats)

Conjoncture économique difficile

Restructuration d'Acifer à Viège et Martigny

Suite de la 1^{re} page

Le site de Viège recevra l'administration, le stockage de produits sidérurgiques, sanitaire, de génie civil, de chauffage, de quincaillerie et d'outillage. L'atelier de façonnage de Martigny continuera son activité, ainsi que Feracier SA. Cette structure livre des accessoires pour la construction au groupe Acifer dans l'ensemble du pays. Toujours selon le communiqué publié hier, «toutes ces mesures sont prises en vue de ren-

forcer la compétitivité d'Acifer en Suisse romande. Elles permettront de sauvegarder un bon nombre de places de travail en Valais.»

Il n'en demeure pas moins que, selon une dépêche de l'Agence télégraphique suisse diffusée hier, les filiales valaisannes du groupe zurichois Acifer vont licencier 22 personnes à Martigny à la fin novembre. Le groupe emploie 106 personnes en Valais.

La conjoncture dans le secteur de la construction est à l'origi-

ne de cette décision, a déclaré à l'ATS le directeur valaisan d'Acifer Alex Stoffel.

«Pratiquement plus rien ne bouge dans ce secteur dans le Valais romand et l'entreprise ne parvient plus à couvrir ses frais», a affirmé M. Stoffel. Les possibilités n'étaient pas légion. «C'était la restructuration ou la fermeture de l'atelier de Martigny.» La direction a opté pour la solution la moins douloureuse. Un plan social a été mis sur pied pour le personnel touché.

Budget 1996 de l'Etat du Valais

La Commission des finances réclame davantage d'économies

La commission des finances du Grand Conseil valaisan juge insatisfaisant le budget présenté par le gouvernement. Dans son rapport présenté lundi devant le Parlement, elle a réclamé un nouveau programme de redressement des finances cantonales. Malgré les efforts du gouvernement, le budget présenté a «petite mine», estime la commission des finances. La réforme de l'administration, le nouveau concept salarial (salaire au mérite) et la loi sur les subventions produiront certes des effets, mais progressivement. Ces efforts ne permettront toutefois pas d'atteindre l'équilibre financier au terme du plan quadriennal 1995-1998.

La commission des finances estime que l'Etat doit faire davantage

d'économie, notamment dans le domaine des charges de personnel. Le chiffre prévu au budget 1996 atteint déjà celui prévu pour l'année 1998 dans le plan quadriennal, malgré une inflation modérée et une diminution des effectifs.

La commission demande au gouvernement d'utiliser toutes les possibilités contenues dans la loi sur le nouveau concept salarial. Il en découlerait des économies supplémentaires de 7,7 millions de francs. La marge d'autofinancement passerait ainsi de 51,4 à 59,1 millions de francs.

Le Parlement se penchera sur le budget durant la semaine. L'entrée en matière est prévue mardi matin et la discussion finale ainsi que le vote vendredi.

Abus sexuels envers les enfants

L'exposition sur le thème des abus sexuels envers les enfants est visible jusqu'à samedi sur la place de la Planta à Sion. En marge de cette présentation, le film «L'ombre du doute», d'Aline Issermann, circule dans les salles valaisannes. Il sera ainsi projeté ce mardi 14 novembre à 20 h. 30 au cinéma Corso à Martigny, puis le lundi 20 novembre, à 20 h. 30 au cinéma Plaza à Monthey.

Cette exposition et ces projections s'inscrivent dans le cadre d'une vaste campagne de sensibilisation aux droits des enfants. Elle est organisée par la Commission cantonale d'aide aux victimes d'infractions et le Bureau de l'égalité.

Du 20 au 29 novembre, l'exposition intitulée «une sécurité illusoire» sera présentée à «La Poste» à Viège.

Héritage: l'Etat a la part belle

L'administration fiscale n'oublie pas de réclamer sa part lors d'un héritage. Mais les sommes varient fortement suivant les cantons, comme le montrent les chiffres de 1994 publiés par l'Administration fédérale des contributions. Ainsi, à Genève, un enfant héritant de 100 000 francs devra à l'Etat 3% de cette somme ou 3000 francs. Au Tessin, cette part passe pour un héritage de 500 000 francs à 5,8%, soit 29 000 francs. Dans sept cantons (UR, SZ, OW, ZG, FR, SH, VS), les descendants ne sont pas soumis à l'impôt sur les successions. Pour les parts héréditaires des frères et sœurs, le taux d'imposition s'élève à Genève à 17,6% pour un héritage de 100 000 francs, taux qui passe à St-Gall à 24,5% pour un héritage de 500 000 francs. L'héritier sans lien de parenté avec le défunt devra laisser au fisc 49,9% de 100 000 francs à Genève et 58,7% de 500 000 francs à Glaris.

En Suisse, les impôts sur les successions relèvent de la compétence des cantons. Ils varient en fonction du degré de parenté, du montant de l'héritage et, partiellement du moins pour les Grisons, de la fortune de l'héritier. A Schwytz, les héritiers sont très bien lotis: ce canton ne prélève d'impôts ni sur les successions, ni sur la masse successorale. (sdes)

10 ans du Centre Suisse-Immigrés

Le Centre Suisse-Immigrés fêtera ses dix ans d'existence le samedi 18 novembre dès 10 h. 15 à l'Aula François-Xavier Bagnoud. Le temps fort sera la conférence de M. Raymond Lorétan, secrétaire général du PDC suisse, sur le thème «L'évolution du statut du saisonnier et la libre circulation des personnes». Une opération «portes ouvertes» aura lieu entre 14 et 16 heures dans les locaux installés à Gravelone 1, à Sion.

SRT-Valais à Sion

La section valaisanne de la Société de radiodiffusion et de télévision du Canton du Valais (SRT-Valais) communique que son assemblée générale se tiendra le vendredi 24 novembre à 20 heures au Lycée-Collège des Creusets, à Sion. Les débats seront placés sous la présidence de M. Jean-Marie Cleusix, de Leytron.

Conseil de district d'Entremont

La séance annuelle du Conseil de district d'Entremont se déroulera le mardi 28 novembre à 15 h. 30 à la Maison d'école de Sembrancher. Le Prix de l'Entremont et un exposé du conseiller d'Etat Wilhelm Schnyder sur les finances de l'Etat et sur l'Administration 2000 sont à l'ordre du jour.

CONFEDERE

Editeur: Coopérative «Le Confédéré»
Rédacteur responsable: Adolphe Ribordy
Rédaction - Administration:
11, r. du Grand-Verger (1^{er} étage), 1920 Martigny
Case postale 216 - CCP 19-58-3
☎ rédaction (026) 22 65 76 - fax 22 49 18
Service de publicité: Publicitas
rue du Grand-Verger 11, 1920 Martigny
☎ (026) 22 56 27 - fax (026) 22 15 17
Agence de Martigny, rue du Rhône 4,
☎ (026) 22 10 48 - fax (026) 22 52 78
Succursale de Sion, avenue de la Gare 25,
☎ (027) 29 51 51 - fax (027) 23 57 60
Composition:
Imprimerie Cassaz-Montfort SA, Martigny
Téléfax 22 92 97
Impression:
Impress SA, Sion

VILLE DE MARTIGNY

MARTIGNY
Le corps des sapeurs-pompiers en fête

Nouvelle bannière et uniformes «flambant» neufs!

Samedi, les sapeurs-pompiers de la ville de Martigny ont inauguré avec faste leur première bannière. Pour célébrer cet événement, des démonstrations publiques (les exercices d'automne le matin, un défilé à travers la ville, la présentation du nouvel uniforme et évidemment la bénédiction de la bannière) sont venues agrémenter les festivités.

Samedi, donc, les membres du Centre de secours-incendie de Martigny (CSI) sont descendus dans la rue pour présenter non seulement leur histoire, mais également les moyens dont ils disposent pour intervenir en cas de catastrophes en tout genre, ceci à travers diverses démonstrations plus spectaculaires les unes que les autres.

La population a eu l'occasion d'applaudir un superbe cortège auquel ont pris part de nombreuses personnalités ainsi que plusieurs sociétés amies, telles la Fanfare de la police cantonale, la fanfare municipale Edelweiss ou encore l'Harmonie municipale.

Le public a également pu visiter le local du feu de la route du Levant et la nouvelle aile, récemment inaugurée. Bien sûr non sans avoir assisté au passage à la bénédiction du drapeau, dont le parrain et la marraine sont l'ancien commandant du feu Charly Délez et la conseillère communale Monique Conforti. La cérémonie a été marquée par les allocutions du président de la ville Pascal Couchepin et du commandant du feu Marc-André Pillet.

La bannière porte l'emblème du CSI. Elle est ornée du lion d'Octodure, du Château de la Bâtiaz et du logo des hommes du feu, tous cela sur fond bleu.

Un mot encore pour souligner que deux sapeurs-pompiers ont accédé au grade de caporal. Il s'agit de Benoît Schildknecht et de Pierre-Yves Cappelin.

69^e assemblée des sapeurs-pompiers

L'Association des corps de sapeurs-pompiers du Bas-Valais a tenu sa 69^e assemblée générale au CERM sous la présidence de M. Roland Fontana et en présence de MM. Richard Gertschen, conseiller d'Etat, Pascal Couchepin, président de Martigny, David Schnyder, inspecteur cantonal du service du feu, et Michel Devaud, inspecteur cantonal adjoint.

Dans son rapport présidentiel, M. Fontana a rappelé que le comité a poursuivi sa mission de contact avec les corps de sapeurs-pompiers, leurs commandants et leurs responsables politiques. Il a également et surtout abordé la délicate question de la Loi sur la protection contre l'incendie et les éléments naturels qui sera soumise au peuple valaisan à la mi-janvier 1996. Selon M. Fontana, «la suppression de l'obligation de servir exposerait nos corps de sapeurs-pompiers à de graves problèmes de recrutement, sans parler des problèmes financiers que cela engendrerait. La suppression de la taxe d'exemption provoquerait un manque d'entrée d'argent qui ferait cruellement défaut au bon fonctionnement de nos corps de pompiers».

Au chapitre des distinctions, l'assemblée a élevé au rang de membres d'honneur le Lt Col Lucien Coppel et M. Job Donnet-Monay. Le premier a fonctionné comme chef instructeur durant dix ans et a oeuvré pendant trente-deux ans au service des sapeurs-pompiers du Bas-Valais. Pour sa part, M. Donnet-Monay a derrière lui trente-trois années de service, dont vingt-neuf en qualité d'instructeur.



Le CSI Martigny défile dans ses nouveaux uniformes avec, à sa tête, le commandant Marc-André Pillet.



Les démonstrations ont été suivies par un nombreux public.



La bannière présentée par la marraine Monique Conforti et le parrain Charly Délez.



La journée a pris fin par l'assemblée des délégués des sapeurs-pompiers du Bas-Valais au CERM à laquelle ont participé, de g. à dr., MM. Michel Devaud, Pascal Couchepin, Richard Gertschen et David Schnyder.

SPORTS

Basketball - Championnat suisse de 1^{re} ligue nationale

Victoire du BBC Martigny face à Uni Bern 86-68

Pour son dernier match du premier tour de ce championnat suisse de 1^{re} ligue nationale, le BBC Martigny n'a pas lésiné. Il s'est imposé brillamment face à Uni Bern, l'une des meilleures équipes du groupe. Et pourtant, les Octoduriens ont séché une mi-temps durant contre cet adversaire au contingent réduit, mais pratiquant un jeu sobre et efficace.

Dès la reprise, la machine mise au point par l'entraîneur Yves Pointet fonctionna à plein rendement. Tant en attaque, en respectant bien les consignes, qu'en défense, en appliquant une zone de plus en plus hermétique. Dès la 25^e minu-

te, la partie basculait, le festival offensif était amorcé, les locaux offrant au public un spectacle plaisant, emmené par l'infatigable Imholz et Saudan.

Ce succès — le 5^e en neuf rencontres — permet au BBCM de bien se positionner (au-dessus de la barre fatidique) en vue de la participation au tour final de promotion en LNB avec, compte tenu de ce que l'équipe vient de démontrer, une chance croissante d'y prendre part.

MARTIGNY: Vesta (8), Saudan (22), Imholz (21), Zumstein (2), Wyder (6), Besson (2), Morisod (9), Squillaci (2), Conversano (14).



Le BBC Martigny a terminé son dernier match du 1^{er} tour par une victoire.

(Photo G.-A. Cretton)

Demi-finale du championnat suisse de lutte

Essayé, pas pu!

Le Sporting a échoué dans sa tentative de faire plier Willisau dans le cadre des demi-finales du championnat suisse de lutte par équipes. Disputé devant un nombreux public, dont une forte cohorte de supporters lucernois, ce match aller a bien failli déboucher sur un exploit des lutteurs octoduriens qui, à l'heure de la pause, menaient sur le score de 11 à 7 grâce aux victoires du Bulgare Kyoto (48 kg), William Martinetti (100 kg) et Grégory Sarrasin (57 kg). De leur côté, Mirko Silian (130 kg) et David Sarrasin (52 kg) ont dû s'incliner.

Pour le Sporting, les choses se sont gâtées en deuxième par-

tie de soirée. Sur les six combats disputés, les protégés de Jimmy Martinetti n'en ont gagné qu'un par David Martinetti (82 kg), auteur d'une remarquable performance et vainqueur de son adversaire par tombé. Les autres pensionnaires du Sporting ont tous été battus, à savoir Grégory Martinetti (90 kg), David Chardonnens (62 kg), Régis Claivaz (68 kg), Youri Silian (74 kg) et Thierry Sarrasin.

Le Sporting n'a pas à rougir de cette défaite concédée sur le score de 24 à 17. Willisau a évolué un ton légèrement audessus. Le match retour aura lieu samedi prochain en terre lucernoise.

Résultats du week-end

BOXE. A l'occasion de son 25^e anniversaire, le BC Martigny a organisé un grand meeting vendredi soir à la salle du Bourg. Du côté octodurien, mentionnons les victoires des amateurs Pinto Perreira (légers), Kreshnik Muriqi (moyens) et Yves Balsan (moyens). Dans le combat professionnel de la soirée, le Valaisan Renato Pascale a été battu par K.O. à la 6^e et dernière reprise par le Hongrois Janos Dobai.

BASKETBALL. En championnat suisse de LNB, le BBC Martigny féminin a aisément battu La Chaux-de-Fonds par 81 à 62. Lors du match aller, les jeunes Octoduriennes s'étaient inclinées avec 26 points d'écart. On mesure l'importance de la progression réalisée, due à un en-

thousiasme obstiné et à la compétence d'un entraîneur, Henri-Pierre Schütz, qui a su redonner confiance à ses protégées après une entrée en matière plutôt laborieuse.

HOCKEY SUR GLACE. Privé de Petr Rosol, le HC Martigny a ouvert les feux par Ecoeur, mais n'a pas pesé lourd à Grasshopper. Le leader l'a emporté sans coup férir sur le score de 7 à 1. Ce soir, le HCM se déplace à Herisau.

FOOTBALL. LNA: Lausanne - Sion 1-1. LNB: Naters - Delémont 1-3. PREMIÈRE LIGUE: Montreux - Martigny 1-0, Stade Lausanne - Rarogne 0-0, Chênois - Renens 0-0, Meyrin - Nyon 1-1, Bulle - Monthey 1-1, Echallens - Vevey 3-1, Fully - Grand Lancy 1-1 (but de F. Grand à la 13^e).

VILLE DE MARTIGNY

Cours OJ du SC Martigny

Le traditionnel cours OJ du Ski-Club Martigny s'adresse aux enfants non débutants nés entre 1980 et 1988. Le programme de la saison 95/96 comprend cinq journées d'entraînement dans différentes stations de ski les 14 et 27 janvier, les 4 et 17 février ainsi que le 3 mars. Le prix du cours est fixé à 100 francs. Les inscriptions sont prises jusqu'au 30 novembre auprès des magasins Bagutti Sports, Furia Sports et Moret Sports.

Concert ce soir

Lauréat du Concours Géza Anda, le pianiste Pietro De Maria se produira ce mardi 14 novembre dès 20 heures à la Fondation Pierre Gianadda. Il interprétera une sonate de Muzio Clementi, virtuose de l'époque classique, la Sonate dite «Pathétique» de Beethoven, Fantaisie op. 12 de Schumann et la Grande Polonaise de Chopin. Réservation des places au (026) 22 39 78.

1^{re} visite commentée

La Fondation Pierre Gianadda communique que la première visite commentée de l'exposition Gontcharova et Larionov aura lieu ce mercredi 15 novembre à 20 heures. Elle sera placée sous la conduite de Mme Antoinette de Wolff.

Imsand dans un an

Le photographe Marcel Imsand expose à nouveau, après neuf ans voués à la publication de livres et de reportages. Ces images sont à voir jusqu'au 9 décembre à la Galerie Niederhauser (Grand-Chêne 8), à Lausanne. Dès novembre 1996, Imsand sera l'hôte pour deux mois et demi de la Fondation Pierre-Gianadda. Une bonne centaine de photographies seront présentées à cette occasion.

JCE en assemblée

L'assemblée générale d'automne de la Jeune Chambre économique de Martigny aura lieu ce mercredi 15 novembre à 20 heures au stamm de la rue de la Délèze. La nomination du nouveau comité est à l'ordre du jour.

Club des aînés

Le Club des aînés de Martigny organise son traditionnel loto ce mardi 14 novembre à la salle communale. Les jeux débutent à 14 heures précises.

APCD en assemblée

L'assemblée générale de l'Association de personnes concernées par les problèmes liés à la drogue (APCD) aura lieu ce mercredi 15 novembre à 20 heures à la grande salle de l'Hôtel de Ville de Martigny.

Au cinéma

CASINO. Jusqu'à jeudi à 20 h. 30: *Apollo 13*, de Ron Howard, avec Tom Hanks, Bill Paxton et Kevin Bacon; mercredi à 14 h. 30: *Casper*. CORSO. Ce soir à 20 h. 30: *L'ombre du doute*, d'Aline Issermann, avec Alain Baschung (sous le patronage de la Commission cantonale d'aide aux victimes d'infractions dans le cadre de la campagne valaisanne de sensibilisation des droits des enfants); mercredi et jeudi à 20 h. 30: *Waterworld*, avec Kevin Costner.

EXPOSITION

Fondation Pierre Gianadda

Martigny à l'heure russe



MM. Léonard Gianadda et Germain Viatte, directeur du Centre Georges Pompidou à Paris, en compagnie de Mme Jessica Boissel, commissaire de l'exposition, et de sa collaboratrice Marie-Odile Peynet.

Vendredi, à la Fondation Pierre Gianadda, s'est déroulé le vernissage de l'exposition Nathalie Gontcharova-Michel Larionov.

Cette exposition, inaugurée au Centre Georges Pompidou à Paris, présente pour la première fois au public une large sélection des œuvres de Nathalie Gontcharova et de Michel Larionov faisant partie de la donation de l'Etat soviétique à la France en 1988.

Cette collection comporte 16 peintures, 24 dessins et 16 pochoirs de Nathalie Gontcharova, ainsi que 7 peintures et 19 œuvres graphiques de Michel

Larionov. De plus, cette donation est enrichie par une sélection d'œuvres appartenant à la Collection Georges Pompidou, soit plusieurs peintures, dessins, ouvrages illustrés et une maquette de théâtre.

Huit œuvres conservées en Russie et deux emprunts viennent compléter ce panorama de l'œuvre des deux artistes.

L'exposition offre une vision globale de l'évolution de la démarche des deux artistes.

La Fondation Pierre Gianadda est ouverte tous les jours de 10 à 12 heures et de 13 h. 30 à 18 heures jusqu'au 21 janvier 1996. (N. D.)

EXPOSITION

Galerie Les Ateliers

Danièle Landry et Isaline Vouilloz

Les Ateliers, à l'avenue du Grand-St-Bernard 15, proposent les œuvres de Danièle Landry et Isaline Vouilloz qui se complètent parfaitement.

Pour Danièle Landry, il s'agit presque d'une rétrospective, puisqu'à côté de ses œuvres récentes figurent des toiles du début, d'une toute autre facture. On connaît son goût pour les longues jupes froufrouantes agitées par le vent ainsi que pour les opulentes chevelures féminines. Elle habille ses modèles de toilettes vaporeuses. La disposition des deux salles des Ateliers est en L, de sorte qu'Isaline dispose à côté de sa mère d'un espace bien à elle et

d'une vitrine sur la rue pour montrer ses bijoux et les petits personnages formant le monde qu'elle a créé. A côté de ces figurines, en pâte à modeler de couleur, qui ne manquent pas de caractère, l'énorme collection de bijoux inventées par son imagination. Ce sont des parures qui complètent parfaitement une tenue élégante grâce aux teintes rehaussant les formes et s'assortissant aux robes portées. Il y en a pour tous les goûts et tous les âges. Cette jeune personne, qui habite Volèges, ne se contente pas de créer avec ses mains. Elle écrit également.

(M.B.)



«Le père et la fille», d'Isaline Vouilloz.



Une œuvre typique de Danièle Landry.

SAINTE-MARIE

Anciens élèves en fête

150 ans de présence marianiste en Valais

La rencontre traditionnelle du deuxième dimanche de novembre de l'Amicale des anciens élèves du Collège Ste-Marie a rencontré un remarquable écho ce dernier dimanche. La manifestation coïncidait cette année avec le 150^e anniversaire de la présence marianiste en Valais.

Pour marquer l'événement, le comité de l'Amicale avait invité Mgr Paul Vollmar, ancien élève de Ste-Marie et actuellement évêque auxiliaire du diocèse de Coire. L'assemblée générale, l'office divin et la conférence de Mgr Vollmar sur le thème «150 ans de présence

marianiste en Valais» ont précédé un apéritif offert par la Municipalité de Martigny et le traditionnel repas-choucroute servi dans la plus pure tradition du collège Ste-Marie.

Plusieurs personnalités avaient tenu à participer aux festivités, témoignant ainsi leur attachement au collège. Tout au long de la journée, on a ainsi remarqué la présence de M. Bernard Bornet, président du Gouvernement valaisan, ainsi que du Père Léo Muller, Provincial de la Congrégation des Marianistes en Suisse. Cette journée de retrouvailles s'est déroulée dans la détente et la bonne humeur.



De g. à dr., Jean-Claude Jonneret, président des anciens élèves de Ste-Marie, Bernard Bornet, président du Gouvernement, Mgr Paul Vollmar et le Père Léo Muller, Provincial de la Congrégation marianiste en Suisse.

TELETHON

Entre Peseux (NE) et Martigny le 8 décembre 1995

Un marathon en prélude au Téléthon!

Qui ne connaît pas l'action du Téléthon qui vise à la récolte de fonds en faveur des maladies telles que la myopathie, la mucoviscidose ou encore la fibrose kistique?

Cette année, en marge du Téléthon, une équipe de bénévoles motivés organise un grand «Marathon» le vendredi 8 décembre 1995, entre Peseux (canton de Neuchâtel) et Martigny. Un duplex aura lieu entre les deux cantons avec un grand «Lotothon» comportant de superbes lots.

Toute personne en bonne santé peut participer à cette course de la solidarité à pied, en vélo, voire en patin à roulettes ou

encore en Skateboard... en s'inscrivant pour un ou plusieurs kilomètres.

Le départ sera donné à Peseux par un jeune malade. L'arrivée à Martigny verra également un autre enfant handicapé remettre les clés de ce grand duplex intercantonal aux autorités valaisannes.

Le marathon sera escorté par la police et par une voiture tirelire. Il sillonnera plusieurs villes et villages sur le parcours.

Mais le marathon n'est qu'une partie de la grande manifestation animée par Jean-Marc Richard qui se déroulera pendant deux jours entiers au

CERM de Martigny. C'est à dire «Le Telethon Action-Valais».

Cette manifestation comportera donc, pour la partie la plus importante, un grand marathon et un «Lotothon» en duplex Martigny-Neuchâtel (qui débutera à 20 heures au CERM).

N'oublions pas que plusieurs milliers de personnes, dont beaucoup d'enfants, sont atteints par ce genre de maladies héréditaires et incurables. Inutile de vous dire que les organisateurs comptent sur votre présence en grand nombre pour cette manifestation de l'espoir!

Nous en reparlerons.

«Gueules de rock» à l'Alibi



A l'enseigne de «Gueules de rock», l'artiste Jean-Pierre Fonjallaz présente ses œuvres à la Galerie de l'Alibi. Elles sont à découvrir jusqu'au 18 janvier 1996, du jeudi au samedi de 18 à 2 heures du matin.

7 jours/24H / 24
ASTRO TEL 2,13 Frs.-Min.
VOYANCE
 Directe par Téléphone
156 73 19

Ing.dipl.
FUST
ELECTROMENAGER
 CUISINES/BAINS, LUMINAIRES, TV/HIFI/VIDEO, PHOTO, PC, CD
BOSCH Electrolux AEG
 NOVAMATIC Bauknecht Miele

• Toutes les grandes marques • Prix bas
 • Conseil professionnel • Service de réparation • Prolongation de garantie jusqu'à 10 ans • Livraison à domicile et raccordement

Lave-vaisselle
 V-Zug Adora 12 S
 Encastrable. Pour 12 couverts standard. Très silencieux (49 dB). Consomm. d'eau et d'énergie très faible. H 76, L 54,6, P 57,1 cm.

Loc./m. **83.- 1499.-**
 A-S incl.

Lave-linge autom.
 Novomatic WA 112 S
 5 kg de linge sec. Avec système de rinçage supplémentaire. 19 programmes. Essorage 1200 tours/min. H 85, L 59,5, P 52 cm.

Loc./m. **82.- 1850.-**
 A-S incl. **1690.-**

Séchoir
 Electrolux EDC 550 E
 Séchoir à condensation avantageux d'une capacité de 5 kg. Avec réglage électronique du taux d'humidité. 0,79 kWh/kg. H 85, L 60, P 60 cm.

Loc./m. **85.- 1620.-**
 A-S incl.

Petit-Réfrigérateur
 Novomatic KS 051-Ra4
 Cont. 46 l dont 4 l pour le comp. congélation*, pour les petits ménages ou appareil secondaire. H 50, L 44, P 45 cm.

Loc./m. **19.- 418.-**
 A-S incl. **299.-**

Cuisinière
 Bosch HES 522 Vitrocéramique avec 4 zones de cuisson indépendante. Air chaud. Gril. 400 ou 230 V. H 85, L 50, P 60 cm.

Loc./m. **79.- 1770.-**
 A-S incl. **1498.-**

• Nous éliminons vos anciens appareils • Livraison contre facture • Abonnement-service compris dans les mensualités • Toutes les grandes marques livrables immédiatement à partir du stock
 * Appareils encastrables ou indépendants toutes les normes • Offre permanente de modèles d'occasion / d'exposition • Garantie du prix le plus bas!
 Votre argent sera remboursé si vous trouvez ailleurs, dans les 5 jours, un prix officiel plus bas.

Villeneuve, Centre Riviera 021 / 960 26 55
 Martigny, Marché PAM, route de Fully 026 / 22 14 22
 Sion, av. de Tourbillon 47 027 / 22 77 33
 Vevey, rue de la Madeleine 37 021 / 921 70 51
 Réparation rapide toutes marques: 021 / 311 13 01
 Service de commande par téléphone: 021 / 312 33 37

et dans toutes les succursales
Jelmoli
 INNOVATION • GRAND PASSAGE

ABONNEZ-VOUS AU CONFÉDÉRÉ

VILLE DE MARTIGNY

Un ambassadeur suisse s'éteint à Martigny

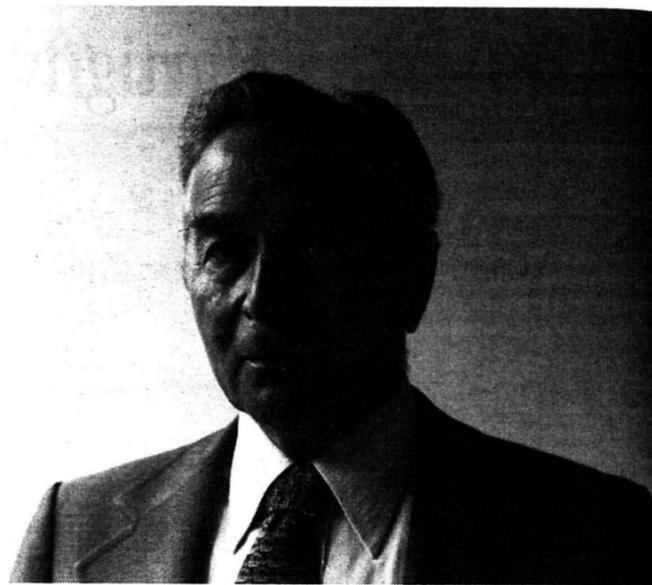
Né en Valais, Gustave Dubois était revenu au pays natal pour finir ses jours, lorsque prenant sa retraite, il souhaita un havre de repos. C'est à la Résidence du Parc qu'il s'installa sur tout un étage, les nombreux souvenirs récoltés au cours d'une longue carrière diplomatique ne pouvant se disposer dans un seul appartement. Après des études classiques et une licence en sciences économiques et politiques, il entra, en 1946, au Département politique de Berne. Et les postes se succédèrent: Berlin, Rabat, Budapest... Dans l'armée, il était capitaine d'infanterie.

Nommé ambassadeur à Kar-

thoum, il put y réunir de première main des documents inutilisés par les historiens jusque là. Et il publia son second ouvrage *La Confédération canadienne*, où il fait preuve d'une connaissance particulièrement approfondie du problème.

Ce livre de plus de 600 pages mériterait une publication allégée, plus rapide à lire, à mettre dans toutes les mains, alors que la tragique actualité en Israël est l'objet de beaucoup d'attention. Un volume à faire paraître dans la Sélection du Reader's Digest.

MARGUETTE BOUVIER



S.E. Gustave Dubois, décédé à Martigny.

Centre de loisirs et culture

Des rendez-vous chaleureux et stimulants pour les enfants

«Prendre un enfant par la main pour l'emmener vers demain...» dit la chanson. C'est ce que propose de faire le Centre de loisirs et culture de Martigny tout au long de l'année en leur proposant chaque mois de véritables rendez-vous chaleureux et stimulants à travers des spectacles, du cinéma, des découvertes et des rencontres destinés à leur faire comprendre et aimer le monde qui les entoure tout en favorisant leur épanouissement.

Goûters et cinéma

Petits pains et chocolats pour se lécher les doigts, cinémas-merveilles et spectacles à croquer pour se délecter. C'est en investissant le Centre de Loisirs et culture de novembre à mars, que les Giminis

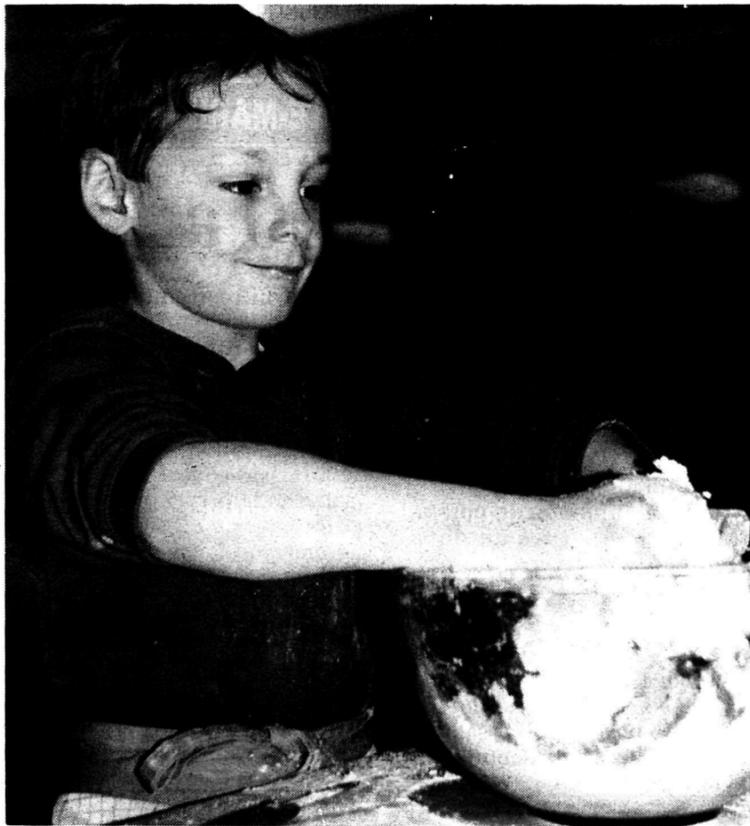
(groupement en faveur des activités pour enfants) se proposent d'offrir ponctuellement aux enfants dès 4 ans, des goûters cinémas et autres divertissements. Le premier rendez-vous est fixé au samedi 18 novembre à 14 h. 15 au Centre de loisirs et culture avec, au programme, «L'apprentie sorcière» (production Walt Disney) qui les emmènera sur son balais magique, au pays de l'imaginaire et de la poésie. Entrée et goûter Fr. 4.— membre, et Fr. 6.— non membre.

Le monde à travers la cuisine

D'autre part et pour la troisième année consécutive, le Centre de loisirs et culture offrira aux enfants un merveilleux voyage autour du monde. En effet, Découvre le Monde A Travers la Cuisine est une animation ludique et éducative qui amène les enfants de 7 à 9 ans à la rencontre de la différence dans une optique de valorisation, d'intégration et de respect. Dans cette animation, prendre conscience de la différence est intimement lié, pour les enfants, au plaisir de se retrouver deux mercredis après-midi par mois de janvier à juin, de rencontrer des gens venus d'ailleurs, d'écouter des contes de pays lointains, de réaliser des recettes du bout du monde, qu'ils ramèneront chez eux

pour les faire découvrir à leur tour. Ces petits cuisiniers vont ainsi à la rencontre d'autres enfants qui ne mangent pas tout à fait comme eux et dont les habitudes sont différentes des leurs. Cette animation bénéficie de la présence et du soutien indispensable des mamans du groupement Giminis ainsi que de l'aide précieuse de grands-ma-

mans bénévoles qui accompagnent les enfants de découvertes en découvertes et qui répondent à leurs questions curieuses tout au long de l'année. Coût Fr. 70.— pour neuf mercredis après-midi. Nombre de places limité. Pour tous renseignements: Centre de loisirs et culture, Vorziers 2, 1920 Martigny, tél. (026) 22 79 78.



Découvrir le monde à travers la cuisine.

Samaritains
MARTIGNY
 Rue du Bourg 3
 A louer appartement d'
une pièce
 avec cuisine agencée.
 Loyer: Fr. 575.— + charges
 Libre tout de suite ou à convenir.
 Pour visiter: Mme Perez ☎ (026) 22 58 12
 COGESTIM S.A. TEL. (021) 320 88 61

MEUBLES DU BATTOIR LIQUIDATION TOTALE! 5 jours
TOUT A 50% CHARRAT
 Jusqu' au 18 novembre
 10 h - 19 h non-stop
 Samedi 10 h - 17 h
POUR 30 millions
 de marchandises à vendre
 MEUBLES CUIR TAPIS
 VÊTEMENTS CHAUSSURES
 ARMOIRES EN SAPIN DÉCAPÉES ETC.
A l'achat d'un salon en cuir REPRISE de votre ancien salon Fr. 2000.-
 Dans le magasin des MEUBLES DU BATTOIR
 Au bord de la route Cantonale
 Tél. (026) 46 10 71
 Livraisons - Cartes de crédit, chèques postaux acceptés
 Organisation: Daniel Bettex, 1438 Mathod

MONTHHEY - ST-MAURICE - SIERRE

«Jouez, hautbois»

Le dernier ouvrage de Martine Magnaridès, «Jouez hautbois», vient de paraître aux Editions Monographie, à Sierre, dans la collection «Racines du Rhône». Ces contes de Noël sont illustrés par Michèle Tharin. L'auteur va recevoir prochainement le Prix des écrivains valaisans 1995.

«Border Line» à Sierre

Sur l'initiative de l'Association du théâtre ouvert à tous (ATOUT), le spectacle «Border Line», écrit et interprété par Pascal Auberson, Daniel Bourquin et Léon Francioli, sera joué le vendredi 17 novembre à 20 h. 30 dans les halles Berclaz-Métraiiller, à Sierre. La réservation se fait à la BCVs au (027) 55 44 44 ou à la bijouterie Gilles Bonnet au (027) 55 28 70. Prix d'entrée: 25 francs.

Accident mortel

Un automobiliste haut-valaisan de 24 ans, domicilié à Glis, s'est tué jeudi lors d'une manœuvre de dépassement entre Brigerbad et Gamsen. Sa voiture a quitté la route et fait plusieurs tonneaux pour finir dans le Rhône. Ejecté, le conducteur a succombé à ses blessures à l'hôpital.

Goûtons nos gouttes!

La 4^e édition du concours de dégustation «Goûtons nos gouttes!» connaîtra son bouquet final le samedi 18 novembre dès 10 h. 30 à la Maison bourgeoise de Chalais. Ce jour-là, les organisateurs procéderont à la proclamation des résultats et à la distribution des prix.

«Portes ouvertes» à l'UTO

L'usine de traitement des ordures (UTO) d'Uvrier a reçu la visite d'un nombreux public ce week-end à l'occasion de l'inauguration des nouvelles installations. Rappelons que près de quatre-vingts millions de francs ont été investis dans des travaux qui ont duré trois ans. L'opération a porté sur le lavage des fumées, la récupération de l'énergie et le traitement des boues de la station d'épuration. La cérémonie officielle a été rehaussée de la présence de MM. Bernard Bornet, président du Gouvernement, et Gilbert Debons, président de la Ville de Sion.

Décès de Michel Geney

L'accordéoniste Michel Geney a succombé à un infarctus sur un plateau de télévision où il devait recevoir un disque d'or. Depuis plusieurs années, le musicien animait les festivités du Carnaval de l'Echo d'Orny, à Orsières. Comme indiqué dans notre dernière édition, Michel Geney devait participer en mai 1996 au Festival des fanfares radicales-socialistes de l'Entremont à Orsières.

Décès en Valais

M. Marceau Guex-Crosier, 79 ans, Martigny; Mme Louise Gard, 88 ans, Le Châble; M. Paul Wyder, 74 ans, Martigny; Mme Paula Schmelzbach, 71 ans, Charrat; Mme Romaine Dolzan, 63 ans, Bex; Mme Marianne Blanck, 79 ans, St-Maurice; M. Bernard Papilloud, 74 ans, Erde; M. Pierre-André Buetikofler, 49 ans, Sion; Mme Julia Veuthey, 95 ans, St-Maurice; Mlle Philomène Follonier, 85 ans, St-Martin; M. Louis-Victorien May, 82 ans, Le Châble; Mme Simone Knabenhans-Papilloud, 78 ans, Vétroz.

MONTHHEY

Les industriels en assemblée

Salaires publics: pas de mauvais exemple



M. Jürg Herold, président de l'UIV pendant son exposé, à sa gauche M. Pascal Couchepin, secrétaire.

L'Union des industriels valaisans tenait son assemblée générale à Monthey dans les locaux de Ciba-Geigy, sous la présidence de M. Jürg Herold. L'occasion pour ce dernier, pour le secrétaire de l'Union, M. Pascal Couchepin et pour M. Raymond Deferr, conseiller d'Etat, d'amener des éléments d'informations sur la situation économique, sur les problèmes de l'heure et sur les choix à faire et à ne pas faire.

Il a beaucoup été question de conditions-cadre à améliorer, de la formation mais aussi d'innova-

tion, de recherche de partenariat avec des centres de formation. Pourtant de manière sous-jacente, l'Europe ou plutôt le refus de la Suisse à l'Europe a été constamment présent en observant les statistiques sur le commerce extérieur de la Suisse mais aussi du Valais.

On relèvera le paradoxe des comparaisons faites par MM. Deferr et Couchepin. L'un comparant le Valais aux autres cantons suisses a pu démontrer que la situation valaisanne, en termes économiques, n'était pas si mauvaise, tandis

que le rapport de l'Union en comparant la Suisse au reste du monde montrait que notre pays ne se singularisait plus, au contraire prenait du recul dans le domaine du prélèvement social notamment. En fait, chacun a raison selon l'angle de vue qu'il choisit.

Mais la crise est toujours là et craignant l'effet moteur des salaires publics, l'Union des industriels valaisans a demandé à l'Etat de modérer la hausse des salaires des fonctionnaires. Un appel qui vient quelques jours avant la session du Grand Conseil.

LE BOUVERET

Sociétés de tir du Bas-Valais

Grand coup de chapeau!

Une centaine de délégués, invités et membres d'honneur venus des vingt-trois sociétés de tir du Bas-Valais (FST) se sont donné rendez-vous dimanche au Bouveret pour l'assemblée générale annuelle.

L'année écoulée a été marquée par le 40^e anniversaire du groupement ainsi que par les vingt ans de la place de tir de Châble-Croix.

Les divers rapports ont été approuvés par les délégués qui ont salué le travail effectué pour ce qui a trait à la gestion des concours.

Preuve du succès des festivités du 40^e anniversaire: les concours de tir organisés les deux premiers week-ends de septembre ont débouché sur un bénéfice dépassant les projections, a fait savoir le comité de la FST dans un communiqué.

A l'heure des remerciements, le président Pascal Moulin et son état-major ont été vivement applaudis pour l'excellence du travail accompli.

Il convient ici de tirer un coup de chapeau à toutes celles et ceux qui ont œuvré pour faire de cette année 1995 un grand millésime.

La partie statutaire a été suivie d'un apéritif et d'un repas en commun agrémentés de productions de la fanfare Les Enfants des deux Républiques de St-Gingolph.

CULTURE

Ouvrage sur «Tibor Varga»

Hommage à un artiste

Le livre sur Tibor Varga a été réalisé en hommage à l'artiste, au pédagogue et au philosophe qui a fait de son existence une recherche permanente de la perfection et de l'excellence. Il offre un exemple de vie entièrement consacrée à une passion et a été réalisé en témoignage de reconnaissance à un homme d'intelligence et de cœur qui a contribué de manière exceptionnelle et admirable au rayonnement de la culture musicale et du Valais. Cette œuvre n'est pas un recueil académique de musicologie. Mais on pourra y découvrir, émaillée d'anecdote,



l'existence riche et passionnante d'un artiste pour qui la musique sera toujours un moyen de communiquer.

L'auteur, Robert F. Rudin, a fait le pari d'amener le lecteur à vivre, en quelque sorte, avec lui, de le connaître et de le faire réfléchir avec lui sur le rôle et l'importance de la musique et de la culture. Ainsi, tout au long des 210 pages du livre réparti en quelque vingt-cinq chapitres et illustré d'une centaine de photographies, le lecteur est invité à partager l'œuvre, l'histoire et l'amour de la vie de ce musicien exceptionnel qu'est M^e Tibor Varga.

COLLOMBEY

Usine de la Satom

Fr. 72 millions pour l'usine d'incinération

C'est à l'occasion de la pose d'un nouveau four que M. Jean-Daniel Morend, directeur du centre d'incinération des ordures de Collombey, a présenté le projet Satam visant à doter l'usine de la Satom d'installations modernes et performantes concernant l'amélioration des émanations gazeuses, les installations de traitement des scories et la halle d'entreposage, et un déchiqueteur pour objets encombrants.

Le coût de cette nouvelle phase s'élève à Fr. 72 millions, dont Fr. 20 millions en retombées immédiatement locales. En fait, une fois équipée de ses

nouvelles installations, la Satom disposera d'un four plus performant à la base d'une production d'énergie de 40 millions de KWh, soit l'alimentation d'une ville de 10 000 habitants.

Un catalyseur permettra de limiter les rejets d'oxyde d'azote; ce sera le premier du genre en Suisse romande.

Une installation de traitements des scories tout comme un déchiqueteur pour objets encombrants complètent ces phases de rénovation.

L'inauguration est prévue en 1997.



La Satom 1995: un énorme chantier pour rendre plus performante la gestion des déchets.

DE MARTIGNY A SION

Saison de ski ouverte Déjà un mort!

La station de Verbier a lancé la saison de ski 95/96 en Valais. Dès samedi, cinq installations ont été ouvertes aux skieurs sur les domaines du Mont-Fort et du Lac des Vaux. L'accès est également assuré depuis la station de Nendaz. En semaine, trois installations fonctionnent. Les skieurs du domaine des «Quatre Vallées», dont font partie Verbier et Nendaz, bénéficieront cette année d'une offre interrégionale. Les abonnements de longue durée donnent en effet la possibilité de skier gratuitement deux ou trois jours dans la plupart des stations valaisannes et des Alpes vaudoises, ainsi que dans la vallée d'Aoste et sur le domaine de Chamoni. * Un snowboarder argovien de 17 ans a trouvé la mort samedi à Haute-Nendaz. Il était assis de dos à la pente, derrière une bosse, lorsqu'il a été percuté par un skieur français de 16 ans qui descendait la piste du glacier de Tortin. Le surfleur a succombé à ses blessures à l'hôpital de Sion.

Oeuvre Sœur Louise-Bron

L'Oeuvre Sœur Louise-Bron tiendra son assemblée générale ce jeudi 16 novembre à 20 heures à la grande salle du foyer du même nom, à Fully. Ordre du jour statutaire.

Sur l'agenda

SION. Mardi 14 novembre à 20 h. 15 au Théâtre de Valère, la compagnie Jean-Louis Hourdin joue «Le Monde d'Albert Cohen».

SION. Jeudi 16 novembre à 20 h. 15 au Théâtre de Valère, récital du pianiste Markus Groh (œuvres de Bach, Haydn, Brahms et Schumann).

SAINT-MAURICE. Jeudi 16 novembre à 18 heures au Centre sportif, cérémonie de remise des diplômes de l'ESCEA en présence du conseiller d'Etat Serge Sierro, chef du DIP.

Coupure de courant

Une coupure de courant interviendra ce mardi 14 novembre de 13 à 16 heures aux Mayens-de-Bruson en raison de travaux d'entretien sur la ligne d'alimentation 10 kV.

Cerfs-volants

Des démonstrations de cerfs-volants ont eu lieu dimanche près du Guercet, à Martigny. Présentation des dernières nouveautés, initiation au pilotage et démonstrations diverses étaient au programme. La rencontre a été mise sur pied à l'initiative d'un commerçant de Martigny-Bourg, spécialisé dans les jeux aériens.

Action de la Table ronde

La Table ronde, club-service créé en 1994, organise ce mercredi au CERM, à Martigny, une action de solidarité. Des enfants vont accomplir un maximum de kilomètres pour récolter de l'argent afin de permettre à des enfants défavorisés de vivre quelques jours de vacances au bord de la mer. Le rendez-vous est fixé demain entre 14 et 17 heures. Renseignements aux (026) 36 18 54 ou 23 29 82. Les enfants des écoles, eux, seront à pied d'œuvre à partir de 8 h.

Jean-Maurice Muhlemann expose à Fully

Jusqu'au 10 décembre, Jean-Maurice Muhlemann présente des huiles et des gouaches représentant des paysages locaux à l'Espace socio-culturel de Fully. Une septantaine d'œuvres sont visibles du jeudi au dimanche de 16 à 20 heures. Natif de Martigny, Muhlemann est avant tout un peintre paysagiste, adepte du figuratif. Son plaisir est de peindre en plein air, face au sujet. Villages valaisans brûlés de soleil, vignobles en terrasse dominant le lac Léman ou campagne genevoise et sa rade magique, autant de sujets et d'atmosphère qu'il traduit au travers de jeux de lumières et d'un choix de couleurs chaleureuses.



Jean-Maurice Muhlemann (à dr.) en compagnie de M. Philippe Bender, responsable de la Commission culturelle de Fully.

VALAIS

Services agricoles

Restructuration achevée

Les modifications intervenues en matière de politique agricole fédérale et cantonale, de même que celles encore attendues du «paquet» «Agriculture 2000», ont et auront encore des incidences directes sur les cahiers des charges des services agricoles et sur leur organisation.

Dans sa séance du 24 octobre 1995, le Conseil d'Etat a arrêté un nouveau schéma d'organisation pour le service cantonal de l'agriculture qui comprend également la formation professionnelle. Ce schéma pourra encore être modifié au gré des circonstances nouvelles et d'Administration 2000.

Pour l'instant, il convient de relever les changements suivants:

- Les Améliorations foncières seront désormais rattachées au Service de l'agriculture dont elles constitueront un Office.
- La formation professionnelle agricole sera désormais assurée par l'Ecole d'agriculture du Valais qui comprendra une Section de formation professionnelle à Viège et l'Ecole d'agriculture de Châteauneuf. Le directeur de l'Ecole de Châteauneuf dirigera l'Ecole d'agriculture du Valais.
- Les diverses activités en faveur de l'agriculture déjà exercées à Viège constitueront le Centre agricole de Viège, organe de coordination rattaché au Service cantonal de l'agriculture.

30 ans pour les arts et métiers fulliérains

La Société des arts et métiers de Fully a soufflé vendredi ses trente bougies. La manifestation s'est tenue à la cantine du stade de Charnot dans le cadre de la traditionnelle braderie d'automne.

La cérémonie officielle, toute de simplicité, a été marquée par les interventions du président de la commune, M. Pierre Ançay, en présence des anciens responsables de la société, et du président actuel Léonard Carron.

Rappelons qu'à l'occasion de ce 30^e anniversaire, les arts et métiers de Fully ont édité un fascicule sur les activités professionnelles communales.



La partie officielle sous la conduite de M. Léonard Carron (à dr.) en présence du président de Fully Pierre Ançay.

SEMBRANCHER

Volley-ball

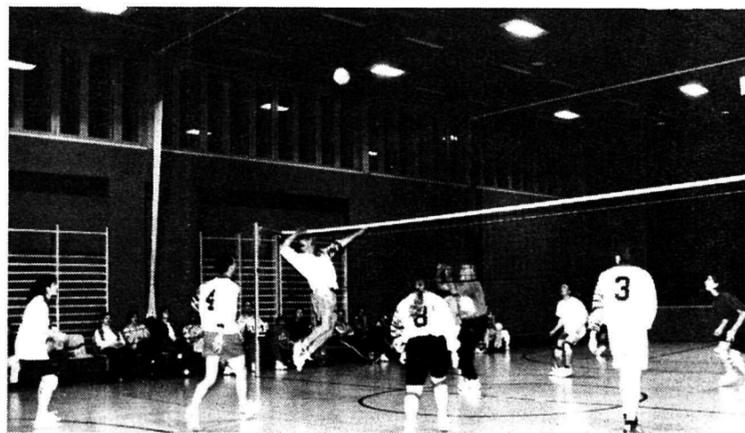
7^e tournoi de Sembrancher

La société de gymnastique Le Catogne de Sembrancher a mis sur pied pour la 7^e fois son tournoi de volley-ball.

Huit équipes étaient au rendez-vous dont trois fribourgeoises. Elles ont été réparties en deux groupes.

Les résultats sont les suivants: Groupe A: Catogne, Sembrancher, Comb'In, Bagnes, Sâles. Groupe B: Vuadens, Sembrancher 2, Ursy et Gym Hommes, Vollèges.

C'est l'équipe Le Catogne de Sembrancher qui a remporté le tournoi, tandis que Sâles est relégué en B et Vuadens est promu en A.



La finale qui opposa Le Catogne à Comb'In.

LEYTRON

Fête de la St-Martin

Deux prix attribués

Leytron a fêté son patron, St-Martin, au cours d'une journée populaire qui a attiré un nombreux public à la salle de l'Union.

A cette occasion, un prix culturel a été attribué à M. Patrice Villettaz qui a récemment obtenu un diplôme de criminologie à l'Université de Lausanne. Un prix d'encouragement a en outre été décerné au Chœur des Jeunes de Leytron pour leurs cinq ans d'activité.

La St-Martin a servi de prétexte à toute une série de manifestations durant la journée de samedi.

SAILLON

Du 17 novembre au 3 décembre

Quinzaine jurassienne

Saillon abrite une Quinzaine jurassienne du 17 novembre au 3 décembre. L'initiative est due au Caveau des encaveurs en collaboration avec les restaurateurs locaux. L'Office du tourisme jurassien et les responsables de l'univers viti-vinicole de ce canton donneront au public la possibilité de déguster les produits du terroir et de parcourir 2 expos à la maison Stella Helvetica les 17, 18 et 19 novembre, ainsi que dans le hall d'entrée du complexe thermal. Une animation musicale est programmée durant le week-end de la Ste-Catherine les 25 et 26 novembre.

ASSEMBLEE

SD de Salvan / Les Marécottes

Les taxes de séjour passent de Fr. 1.20 à 1.60

Réunis en assemblée générale extraordinaire, les membres de la Société de développement de Salvan/Les Marécottes ont approuvé l'augmentation de la taxe de séjour, dont le montant passera de Fr. 1.20 à Fr. 1.60 par nuitée et par personne à partir du 1^{er} janvier 1996. Selon le président Dominique Fournier, les rentrées supplémentaires permettront à la SD d'établir un programme de manifestations nettement plus attractif, susceptible d'attirer encore davantage de vacanciers à Salvan/Les Marécottes. A titre d'exemple, les responsables touristiques projettent l'organisation dès cet hiver de courses de chiens de traîneaux aux Marécottes.

Le montant perçu jusqu'ici est en vigueur depuis plus de dix ans. L'argent ainsi encaissé sert au fonctionnement des bureaux de l'OT à hauteur de 80% environ, précise M. Fournier, avant d'ajouter que le solde financier à disposition est nettement insuffisant pour élaborer et mettre en place un programme d'animation digne de ce nom.

Lors de cette assemblée extraordinaire, le comité a donné connaissance des démarches entreprises entre les communes de la vallée, les SD et la direction du Martigny-Châtellard en vue de la mise en place d'une structure destinée à assurer la promotion touristique de la vallée du Trient. Une rencontre

aura lieu sous peu. Selon M. Fournier, elle débouchera sur l'instauration d'une collaboration plus étroite, plus professionnelle, entre les parties concernées. De l'installation de cette structure dépendra, à Salvan/Les Marécottes, la création d'un poste de responsable touristique chargé d'assurer la liaison et de s'occuper de l'animation dans la station.

Sur un plan purement statutaire, Mme Jeanne Hottinger a remplacé au comité M. Blaise Rosset. Enfin, M. Fournier a fait savoir qu'il acceptait de prolonger son mandat présidentiel jusqu'en juin 1996, date de la tenue de l'assemblée générale ordinaire de la SD de Salvan/Les Marécottes. (chm)